

## MAIS QUE SONT DONC LES MOTS DU DISCOURS?<sup>1</sup>

CORINNE ROSSARI

### **Introduction**

En 1980, avec *Les mots du discours*, Oswald Ducrot fait définitivement exploser les frontières entre langue et discours en proposant des analyses sémantiques stables pour des mots dont le sens semble se métamorphoser au gré de chaque emploi, pour des mots dont le sens n'émerge que dans et par le discours, bref pour les mots du discours. Cette étiquette ne dévoile pas seulement leur sémantique labile, mais aussi leur fonction de charnière, de joint, de soudure entre des morceaux de discours, fonction qui a conduit à les désigner sous une autre étiquette également, celle de connecteurs.

Vingt ans après, on ne compte plus les études qui se sont attaquées à la description de ces formes, et pourtant, paradoxalement, aucune caractérisation ne permet de les particulariser au sein du lexique. On les étudie sans savoir ce que l'on étudie, et ce n'est pas pour autant que leur description en pâtit. Elles portent sur des représentants ou des familles de représentants de la classe et il n'est en effet nul besoin de questionner la classe pour décrire de manière fine et détaillée le comportement des individus que l'on suppose appartenir à cette classe.<sup>2</sup>

Ma contribution à cet hommage sera de m'interroger sur les propriétés *sémantiques* (au sens de stables et isolables à partir des possibilités d'emploi) qui légitiment l'appartenance de certains adverbes ou locutions adverbiales à cette classe. Je m'interrogerai essentiellement sur un exemple: pourquoi *réellement* n'est pas considéré comme ayant une fonction de connecteur dans le discours tandis que *en réalité* est considéré comme tel.

**En réalité, réellement et les propriétés des adverbes de phrase**

*En réalité* et *réellement* sont considérés dans la littérature sur les adverbes (Greenbaum 1969 et plus récemment Molinier et Levrier 2000) comme des adverbes de phrase. Ils opèrent sur la phrase complète et ils partagent les deux propriétés qui caractérisent tout adjectif de phrase: la possibilité de figurer en tête de phrase négative et l'impossibilité d'extraction dans *c'est... que*. Les tests syntaxiques qui mettent en relief des comportements différents pour les adverbes de phrase ne permettent par contre pas de les distinguer. Les deux peuvent occuper les mêmes positions, être utilisés dialogiquement avec une réponse en *oui/non* et sont envisageables à l'initiale d'un discours.

- (1a) Réellement Paul souhaitait (réellement) voir (réellement) Marie (réellement)  
 (1b) En réalité Paul souhaitait (en réalité) voir (en réalité) Marie (en réalité)
- (2a) Est-ce que Paul a apprécié la soirée?  
 Réellement oui  
 (2b) Est-ce que Paul a apprécié la soirée?  
 En réalité oui

La difficulté à distinguer ces deux adverbes à l'aide de propriétés syntaxiques n'est pas surprenante, puisque Molinier et Levrier particularisent les adverbes qui peuvent avoir une fonction de connecteur au sein des adverbes de phrase non pas par une propriété syntaxique, mais par une propriété sémantique: le fait de nécessiter la prise en compte d'énoncés antérieurs pour interpréter leur usage dans le premier énoncé d'un discours. Toutefois cette propriété ne permet pas de distinguer *en réalité* de *réellement* et donc, plus généralement, d'isoler un comportement homogène pour tout adjectif qui peut être considéré comme un connecteur dans le discours.

D'une part, pour interpréter aussi bien un énoncé comme *En réalité Max est coupable* que comme *Réellement Max est coupable*, on ne peut faire l'économie de prendre en compte une série d'informations antérieures (exprimées ou non par des énoncés) qui viennent légitimer l'usage de l'adjectif.

D'autre part, le comportement des adverbes de phrase censés être des connecteurs est tout à fait idiosyncratique en ce qui concerne les propriétés qui rendent tangibles la nécessité de prise en compte d'informations antérieures, à savoir la possibilité d'être employé à l'*incipit* d'un discours ou dans les dialogues en tant que réponse à une question totale. Dans les emplois dialogiques, on relève quatre comportements: (i) ceux qui peuvent être utilisés en emploi absolu; (ii) ceux qui peuvent accompagner une réponse *oui/non*; (iii)

ceux qui nécessitent une réponse constituée d'une phrase complète et (iv) ceux qui ne peuvent être utilisés sans un cotexte à gauche de la réponse, et donc qui sont exclus de tout emploi dialogique.

## Groupe (i)

- (3a) As-tu encore échoué à ton examen?  
 En effet. / Effectivement. / Au contraire. / Justement.  
 \*De fait. / \*En fait. / \*En réalité.

## Groupe (ii)

- (3b) As-tu encore échoué à ton examen?  
 De fait / En fait / En réalité oui.

## Groupe (iii)

- (3c) As-tu encore échoué à ton examen? J'espère que non, tu as beaucoup travaillé cette fois-ci.  
 \*Toutefois oui.  
 Toutefois j'ai échoué.

## Groupe (iv)

- (3d) Peux-tu conduire Marie au bus?  
 \*Autrement je peux la raccompagner chez elle.  
 Oui. Autrement je peux la raccompagner chez elle.

Pour ce qui en est des emplois en tête de discours, l'exemple (3d) montre que certains adverbes sont exclus sans cotexte gauche. La réponse sans l'adjectif est adéquate; l'adjectif *même* permet la récupération «implicite» de la réponse affirmative, mais *autrement* semble nécessiter une formulation linguistique de la réponse.

- (3e) Peux-tu conduire Marie au bus?  
 Je peux la raccompagner chez elle.  
 Je peux même la raccompagner chez elle.

Ces deux propriétés sont l'expression de contraintes lexicales et non cognitives. En effet, si tout adjectif connecteur nécessite la récupération d'informations sur lesquelles enchaîner, cela ne veut pas dire que tous se comportent de la même manière au début d'un discours ou dans un emploi dialogique. Bien que les travaux en analyse du discours (Berrendonner 1983, Roulet 1987) aient à juste titre mis en exergue le fait que les connecteurs ne sont pas dépendants de la récupération d'énoncés pour pouvoir être employés correctement, on constate qu'ils ne réagissent pas tous de la même manière selon que l'information à laquelle ils renvoient est formulée ou non linguistiquement. Dans (Roulet, Fillietaz et Grobet 2001), les auteurs distinguent les cas où ces informations sont fournies par des énoncés, des cas où elles sont accessibles par le contexte immédiat ou par les connaissances partagées. Les contraintes lexicales qui caractérisent ces adverbes semblent les rendre sen-

sibles à cette différence.<sup>3</sup>

Ce n'est donc pas dans cette direction qu'il faut chercher une différence entre ces deux adverbes, et plus généralement entre les adverbes connecteurs et les autres.

### **En réalité et réellement: deux types de structures coordonnées**

En fait, ce n'est pas dans leur emploi dans des phrases isolées que l'on peut relever des différences de comportements entre *en réalité* et *réellement*, mais dans leur emploi à la charnière de deux phrases. Comparons les suites de phrases suivantes:

- (4a) ?? En allant à cette soirée, Paul a vu Léa. Réellement il souhaitait voir Marie
- (4b) En allant à cette soirée, Paul a vu Léa. En réalité il souhaitait voir Marie
- (5a) Paul avait l'air sincèrement heureux quand je lui ai proposé de revoir Marie. Réellement il souhaitait la revoir
- (5b) ?? Paul avait l'air sincèrement heureux quand je lui ai proposé de revoir Marie. En réalité il souhaitait la revoir

Le contraste est clair. L'énoncé de gauche détermine l'appropriété de l'adverbe dans le second énoncé. *En réalité* modifie le contexte donné par l'énoncé de gauche, *réellement* ne le modifie pas. En (4b), l'information «Paul a vu Léa à la soirée à laquelle il s'est rendu» peut susciter l'information «Paul s'est rendu à cette soirée pour voir Léa». *En réalité* agit sur cette dernière information en l'annulant et en la remplaçant par «Paul souhaitait voir Marie». En (4a), *réellement*, à l'inverse, n'a pas la propriété d'agir sur les informations données par le contexte. Il enchaîne donc sur l'information «Paul a vu Léa à la soirée à laquelle il s'est rendu» et cette information ne fournit pas un arrière-fond satisfaisant pour légitimer l'emploi de *réellement* accompagnant l'information «Paul souhaitait voir Marie». En revanche, en (5a), le contexte gauche fournit tel quel un arrière-fond satisfaisant pour l'emploi de *réellement*. Si l'emploi de *en réalité* n'est pas approprié c'est parce que l'information qu'il introduit ne légitime aucune modification sur l'information fournie par ce contexte.

La différence que ces exemples font ressortir entre un enchaînement de phrases avec *réellement* et avec *en réalité* rappelle les différents types d'association de phrases que Ducrot, à la suite de Bally (cf. Bally 1944), exploite pour distinguer deux types de conjonctions de subordination (cf. Ducrot 1972, chap. 4). Ducrot utilise la distinction de Bally entre phrases liées et phrases

coordonnées pour différencier, d'une part le comportement de deux conjonctions finales (*pour que* vs *de sorte que*), et d'autre part le comportement de deux conjonctions causales (*parce que* vs. *puisque*). *Pour que* et *parce que* sont compatibles avec une organisation interne des phrases correspondant à une structure liée, alors que *de sorte que* et *puisque* réalisent des enchaînements qui correspondent à des structures de phrases coordonnées. Dans les premières structures le lien est affirmé, selon Ducrot, tandis que dans les secondes l'acte d'assertion ne concerne pas le lien en soi. Citons Ducrot.

- «7 Pierre est venu pour que Jacques parte  
7' Pierre est venu de sorte que Jacques est parti  
8 Pierre est venu parce que Jacques est parti  
8' Pierre est venu puisque Jacques est parti

En quoi consiste donc la différence entre les deux types de phrase? Nous proposons de dire que (7) et (8) sont des exemples de phrases liées. Le locuteur qui les emploie a pour intention principale de signaler le rapport existant entre les deux propositions dont chacune est constituée: il indique le but ou la cause de la venue de Pierre (...). La situation est tout à fait différente pour (7') et (8'). Nous parlerons ici de coordination (au sens de Bally), en entendant par là que l'emploi de ces phrases revient à accomplir deux énonciations successives. On annonce que Pierre est venu, et on annonce ensuite, ce premier fait étant admis, un autre fait, que l'on présente comme une conséquence ou comme une preuve. *On n'asserte donc pas le rapport existant entre deux faits; on asserte deux faits, en introduisant le second par l'intermédiaire de son rapport au premier.*<sup>4</sup> (118-119).

Le même type de discussion semble se rejouer en ce qui concerne nos données. En effet, les différences relevées concernent la nature du rapport que *en réalité* ou *réellement* met en scène. Certes, dans les deux cas, l'organisation correspond à une structure coordonnée: le lien n'est pas asserté, mais l'adverbe pose un rapport entre les deux phrases; il ne s'agit donc pas de structure juxtaposée au sens de Bally, cas où les deux actes d'énonciations sont «indépendants quant à leur conditions et à leurs intentions» (Ducrot 1972, 117). Toutefois ce rapport n'est pas posé de la même manière, et cela indépendamment de la nature précise des instructions données par chacun des deux adverbes.<sup>5</sup> Une façon intuitive de cerner cette différence est de dire que *en réalité* modifie l'information donnée dans la première phrase alors que *réellement* utilise cette information en tant que *arrière-fond* pour introduire la seconde. Par là nous voulons dire que *réellement* n'a pas d'impact sur cette information: avec ou sans l'adverbe l'information conserve le même statut. La modification apportée par *en réalité* concerne les potentialités inférentielles issues de l'information «En allant à cette soirée, Paul a vu Léa»: l'ad-

verbe annule une des inférences possibles, en l'occurrence «Paul est allé à cette soirée pour voir Léa». On peut ainsi distinguer (a) les structures coordonnées où l'association des phrases n'a pas de répercussions sur l'information de la phrase de gauche (le cas avec *réellement*, ou celui évoqué par Ducrot avec l'exemple: *Il fait beau; je vais sortir* où sans conjonction explicite l'association des deux phrases est fondée sur un rapport de motivation: l'annonce du beau temps motive la sortie) (b) les structures coordonnées où elle confère à cette information un statut particulier. Dans ce dernier cas, l'adverbe qui spécifie le rapport responsable de l'association des phrases a un fonctionnement discursif de connecteur.

### **En réalité: quel type de révision?**

Pour saisir plus précisément ce en quoi consiste la modification du contexte gauche que *en réalité* induit, nous allons le comparer avec deux autres adverbes également dotés de cette propriété: *quoi qu'il en soit* et *de toute façon*. Examinons les enchaînements suivants.

(6a) Pierre a refusé de se rendre à la réunion de son parti. De toute façon elle a été annulée

(7a) Cet appartement est cher. Quoi qu'il en soit j'ai l'argent

Les deux adverbes induisent une modification de l'état informatif que l'on obtient après l'enregistrement en mémoire discursive (selon la terminologie de Berrendonner (cf. Berrendonner 1990)) du premier énoncé. En (6a), *de toute façon* annule certaines des inférences que l'on peut faire à partir du refus de Pierre, par exemple que ce refus a eu des incidences sur la réunion prévue. En (7a), *quoi qu'il en soit* invalide l'inférence: «le locuteur ne va pas acheter l'appartement» que l'on fait à partir de *cet appartement est cher*. Sans adverbe, l'association des phrases prend un autre sens, ou paraît peu naturelle.

(6b) Pierre a refusé de se rendre à la réunion de son parti. Elle a été annulée

(7b) ?Cet appartement est cher. J'ai l'argent

En (6b) on comprend que le refus de Pierre cause l'annulation de la réunion, et en (7b) on a du mal à saisir ce en quoi consiste le rapport qui légitime l'association des deux phrases, d'où la bizarrerie de l'enchaînement notée par «?».

Afin de parvenir à différencier de manière explicite les trois adverbes, nous allons proposer une analyse censée saisir non pas le sens spécifique des discours qu'ils permettent de constituer, mais leurs conditions d'emploi. Nous allons envisager pour chacun de ces adverbes une ou plusieurs opérations de modification, qui si elles sont possibles dans un certain contexte rendent l'emploi de l'adverbe approprié. Ces opérations peuvent être explicitées par

un mécanisme de révision dans le cadre d'une représentation dynamique en termes de mise à jour d'état d'information au sens de Veltmann (cf. Veltmann 1996). De manière très succincte, un état d'information est un ensemble de mondes et un monde est un ensemble complet de propositions, *i.e.* un ensemble où toute proposition est évaluée. Chaque monde fournit sa description totale de l'univers. Une mise à jour d'état d'information correspond à la suppression de tous les mondes où la proposition est fautive. Nous renvoyons à (Rossari 2000) pour une présentation détaillée du fonctionnement de diverses classes de connecteurs dans ce cadre. Ici nous reprenons l'étude de la classe qui exploite le mécanisme de révision (Rossari 2000, chap. 3). Ce mécanisme permet des modifications rétroactives sur des états d'information. Les opérations qui permettent ces modifications sont définies ci-dessous.

### *Mécanisme de révision*

Une révision sur un état d'information peut être réalisée par deux opérations: la **suppression** et la **substitution**. La **suppression** est une opération où on annule une mise à jour avec une proposition *p*. Suite à cette annulation on ne sait donc pas si *p* est vrai ou faux dans cet état. La **substitution** est une suppression suivie d'une nouvelle mise à jour avec la proposition contraire.

L'emploi adéquat de chacun de ces adverbes peut être saisi par la possibilité d'envisager l'une ou l'autre de ces opérations, ou les deux. Dans une suite X ADV Y, soit *p* la proposition sous-jacente à l'énoncé X, *q* la proposition sous-jacente à Y et ADV l'adverbe conjonctif. Une énonciation X entraîne une mise à jour avec *p* ainsi qu'avec toutes les implicatures de X, notées *r, r'...*

L'emploi de *de toute façon* (DTF) est adéquat quand la configuration permet la réalisation de l'une ou de l'autre opération et que X et Y partagent une conclusion commune. L'opération de substitution de *non-p* à *p* est envisageable quand *p* et *q* partagent une conclusion et *non-p + q* ne bloquent pas l'accès à cette conclusion. L'opération de suppression de *p* est envisageable quand *p* et *q* partagent une conclusion et l'énonciation de Y réintroduit sous forme d'implicature la mise à jour avec *p*. Dans (6a), c'est l'opération de substitution qui est envisageable. En admettant que les énoncés X et Y permettent d'accéder à la conclusion: *Aucune décision n'a pu être prise pour les prochaines élections*, la substitution de *non-p* à *p* ne bloque pas l'accès à une telle conclusion: «Pierre n'a pas refusé d'aller à la réunion» + «la réunion a été annulée» maintient la possibilité d'envisager cette conclusion.

Dans la description intuitive de l'enchaînement proposée au début du paragraphe, le fait que le refus de Pierre est compris comme n'ayant pas d'incidence est issu de la possibilité d'envisager cette opération: en étant adéquat

dans des configurations où il est possible de remplacer *p* par *non-p*, DTF semble annuler toutes les inférences qui donnent une pertinence à X. Dans une configuration comme (6c):

(6c) Jean peut être violent. De toute façon tu es bien placé pour le savoir X et Y partagent la conclusion: *il faut se méfier de Jean* et l'énonciation de Y réintroduit la mise à jour avec *p* sous forme de présupposé. L'opération de suppression de *p* mis à jour à la suite de X peut alors être envisagée. Selon ces conditions d'emploi, DTF serait sensible à la présence de contenus présupposés. Cette caractéristique ne remet cependant pas en cause la loi d'enchaînement de Ducrot (cf. Ducrot 1972) qui stipule qu'aucun connecteur ne peut enchaîner sur un contenu présupposé. En effet, les présupposés auxquels DTF est sensible sont ceux du segment Y, qui le suit, et non ceux du segment X, qui le précède.

L'emploi de *quoi qu'il en soit* (QQS) est adéquat quand la configuration permet d'envisager l'opération de substitution d'une proposition *non-r* tirée par implicature de Y à une proposition *r* introduite par implicature à la suite de l'énonciation de X. En (7a), l'énoncé X «L'appartement est cher» a pour implicature la proposition *r* «le locuteur ne peut pas acheter l'appartement». L'emploi de QQS est adéquat car cette proposition peut à la suite de l'énoncé Y être remplacée par *non-r* «le locuteur peut acheter l'appartement». La possibilité d'envisager cette opération permet de comprendre ce sur quoi se base le sens de l'enchaînement décrit ci-dessus, selon lequel QQS remet en cause de l'inférence *le locuteur ne va pas acheter l'appartement*. Dans une configuration comme (7c), une telle opération ne peut être exploitée. Il en résulte le caractère inapproprié de QQS.

(7c) ?? Cet appartement est cher. Quoi qu'il en soit il est beau

La mise à jour avec *q* ne rend pas appropriée l'opération de substitution concernant l'implicature *r*. La proposition *r* reste une implicature valide pour *p* une fois *q* mise à jour.

L'emploi de *en réalité* est adéquat quand la configuration permet d'envisager l'opération de suppression d'une proposition *r* dérivée par implicature de X dans une circonstance où *q* rend cette proposition fausse. Dans (4b):

(4b) En allant à cette soirée, Paul a vu Léa. En réalité il souhaitait voir Marie

il est possible de dériver de X, la proposition *r* «Paul souhaitait voir Léa» que *q* rend fausse. En (5b), il n'est pas possible de dériver par implicature de X une proposition que *q* rend fausse. L'opération de suppression ne peut donc être envisagée, d'où l'inappropriété de l'emploi de *en réalité*.

(5b) ?? Paul avait l'air sincèrement heureux quand je lui ai proposé de revoir Marie. En réalité il souhaitait la revoir

En revanche, la configuration (5c) permet d'envisager une telle opération.

(5c) Paul avait l'air sincèrement heureux quand je lui ai proposé de revoir Marie. En réalité il ne souhaitait pas vraiment la revoir

A partir de X, on peut dériver par implicature une proposition *r* «le locuteur a eu raison de faire se re-rencontrer Paul et Marie» et *q* rend cette proposition fausse, ce qui rend possible l'opération de suppression.

Les différences entre les conditions d'emploi de ces trois adverbes opèrent à deux niveaux. Les opérations de suppression et de substitution concernent soit directement la proposition dérivable de X soit une proposition tirée par implicature de X. L'opération qui concerne DTF agit sur X, alors que celles qui concernent QQS et *en réalité* agissent sur des inférences tirées de X. Pour cette raison, DTF semble très fortement remettre en cause l'appropriété de l'énonciation de X: pour que son emploi soit adéquat, il faut que le cotexte immédiat (c'est-à-dire Y) rende le fait de dire X «sans conséquences». L'enchaînement avec QQS et *en réalité* semble affecter les potentialités inférentielles de X. La différence entre ces deux adverbes concerne la manière dont ces potentialités inférentielles sont affectées. *En réalité* est sensible à une opération qui supprime la mise à jour d'une proposition obtenue par inférence. QQS est sensible à une opération qui remplace une proposition obtenue par inférence par son contraire. Nous allons rendre ces différences sensibles avec la manipulation de quelques exemples.

(4b) En allant à cette soirée, Paul a vu Léa. En réalité il souhaitait voir Marie

Ni QQS, ni DTF ne peuvent être utilisés dans cette configuration.

(4c) En allant à cette soirée, Paul a vu Léa. ?? Quoi qu'il en soit il souhaitait voir Marie

(4d) En allant à cette soirée, Paul a vu Léa. ?? De toute façon il souhaitait voir Marie

Les configurations qui rendent adéquat l'emploi de ces adverbes sont:

(4e) En allant à cette soirée, Paul a vu Léa. Quoi qu'il en soit il n'a pas osé lui parler

(4f) En allant à cette soirée, Paul a vu Léa. De toute façon il fallait bien que ça arrive un jour

La configuration (4c) ne permet pas d'envisager la substitution de *non-r* à *r* nécessaire à l'emploi de QQS. De X «Paul a vu Léa à cette soirée» on a vu que l'on peut tirer *r*: «Paul souhaitait voir Léa». Mais de Y on ne peut tirer *non-r*: le fait que Paul souhaitait voir Marie permet d'envisager la suppression de *r*, mais ne permet pas d'envisager que Pierre ne souhaitait pas voir Léa. Quant à l'emploi de DTF, il est bloqué par la condition de conclusion commune à X et à Y: ces deux énoncés ne sont en effet pas coorientés. La

configuration (4e) est compatible avec la substitution de *non-r* à *r*: de X on peut tirer *r* qui équivaut à «Paul a parlé à Léa» et de Y on peut tirer *non-r*: «Paul n'a pas parlé à Léa». La configuration (4f) respecte la condition de coorientation argumentative entre X et Y. On peut envisager une conclusion comme «il était inévitable qu'ils se rencontrent un jour». Et Y réintroduit *p* sous forme de présupposé: *ça* reprenant anaphoriquement l'énoncé X. *p* mis à jour par X peut alors être supprimé.

### Les structures coordonnées avec la conjonction *mais*

En ayant élucidé les conditions d'emploi de chacun de ces adverbess, on ne peut s'empêcher de se demander ce qui différencie les enchaînements qu'ils réalisent de ceux que réalise la conjonction *mais*. Le travail «d'annulation d'inférences» propre à l'emploi de ces adverbess les rend proches du fonctionnement de *mais*, qui à la lumière de la description qu'en ont faite Anscombe et Ducrot dans la version standard de la théorie (cf. Anscombe et Ducrot 1977, Ducrot *et al.* 1980, chap. 3) permet aussi de valider certaines inférences au détriment d'autres. On relève en effet que *mais* peut être utilisé dans toutes ces configurations.

- (6d) Pierre a refusé de se rendre à la réunion de son parti. Mais la réunion a été annulée  
 (7d) Cet appartement est cher. Mais j'ai l'argent  
 (4g) En allant à cette soirée, Paul a vu Léa. Mais il souhaitait voir Marie

Anscombe et Ducrot analysent *mais* comme opérant sur les conclusions argumentatives que l'on peut tirer des énoncés X et Y: elles doivent être antiorientées et l'acte d'argumentation qui conduit de Y à *non-r* est plus fort que celui qui conduit de X à *r*. En suivant cette description, dans notre cadre d'analyse, la conjonction opère sur une proposition *r* inférée à partir de X qui correspond à la conclusion argumentative vers laquelle X est orienté et indique que *r* est plus faible que *non-r* tirée par inférence de Y ou qui est équivalente à *q*. L'attribution d'un degré de force moindre à *r* qu'à *non-r* est à l'origine de la similitude avec les adverbess analysés. En effet, on peut se demander si le fait de signaler que *r* est plus faible que *non-r* ne revient pas à annuler *r* au bénéfice de *non-r*. Si c'est le cas, le fonctionnement de *mais* se rapproche de celui de QQS, qui, on le rappelle, entraîne la substitution de *non-r* à *r*. Après l'emploi de QQS, *r* ne fait donc plus partie de l'état d'information résultant. On relève effectivement que, dans le cas de (7a), où *r* correspond à «le loc. ne peut pas acheter l'appartement», on ne peut enchaîner avec un énoncé qui réintroduit cette proposition.

- (8a) ?? Cet appartement est cher. Quoi qu'il en soit j'ai l'argent. Et malheureusement je ne peux pas l'acheter

*Mais* en revanche ne bloque pas cet enchaînement.

- (8b) Cet appartement est cher. Mais j'ai l'argent. Et malheureusement je ne peux pas l'acheter

Cela ne veut pas dire que la combinaison de *mais* et *quoi qu'il en soit* est exclue: *mais* maintenant l'inférence que QQS annule. Sans aborder la question délicate de la portée des connecteurs qui introduisent le même énoncé, on peut présumer que les deux connecteurs ne «s'attaquent» pas aux mêmes inférences. Dans un enchaînement comme (8c):

- (8c) Cet appartement est cher. Mais quoi qu'il en soit j'ai l'argent  
 QQS agit sur l'implicature *r* «le loc. ne peut pas acheter l'appartement» et *mais* utilise l'implicature *r'* «le loc. n'a pas envie d'acheter l'appartement» que l'on peut également tirer de X. L'enchaînement qui réintroduit *r* à la suite de Y est aussi difficile à interpréter que dans la configuration (8a).

- (8d) ?? Cet appartement est cher. Mais quoi qu'il en soit j'ai l'argent. Et malheureusement je ne peux pas l'acheter

*Mais* peut également être utilisé dans une configuration comme (7c), où la cherté de l'appartement reste un obstacle possible à son achat.

- (7e) Cet appartement est cher. Mais il est beau

Aussi beau qu'il puisse être, l'appartement peut ne pas être «achetable», alors qu'en (7a), l'appartement est forcément achetable. Le fait qu'avec QQS la cherté ne doit plus être considérée comme un obstacle est dû à l'opération de substitution que QQS exploite: en remplaçant «le loc. ne peut pas l'acheter» pas «le loc. peut l'acheter», la cherté ne peut plus être comprise comme rendant impossible l'achat. En revanche, on a vu qu'une telle opération ne peut être envisagée en (7c), d'où l'interprétation que la cherté peut continuer à constituer un obstacle à l'achat de l'appartement. La possibilité d'employer *mais* dans une telle configuration indique d'une autre manière que ce connecteur ne se sert pas d'une opération conduisant à l'annulation de la proposition *r*. Le fonctionnement de *mais* n'implique donc pas une modification de l'état d'information auquel on parvient après la mise à jour avec la proposition *p* issue de X.<sup>6</sup>

Le fait que suite à l'emploi de *mais* il n'y a pas de modification de l'état d'information est également visible par la différence d'appropriété de la réponse de B dans le dialogue suivant:

- (9a) A Veux-tu aller te promener?  
 B Il fait mauvais. De toute façon je suis fatiguée  
 (9b) A Veux-tu aller te promener?  
 B ? Il fait mauvais. Mais de toute façon je suis fatiguée<sup>7</sup>

Indépendamment de la représentation que l'on propose pour la portée des deux connecteurs, intuitivement, on comprend que la présence de *mais* rend

accessible une inférence selon laquelle le mauvais temps est un argument certes, mais un mauvais argument, pour ne pas se promener. Il s'agit, selon cette interprétation, d'un *mais* énonciatif qui met en scène l'énonciation même de X en tant qu'argument pour la conclusion «X est un bon argument». En se fondant sur le même principe, à savoir que l'énonciation même de Y est un argument pour la conclusion «Y est un bon argument», l'énoncé Y argumente vers la conclusion contraire: «X n'est pas un bon argument». *Mais* rend ainsi le refus de la promenade moins efficace. DTF dont l'emploi s'associe avec la possibilité de remplacer *p* par *non-p* en maintenant la conclusion *je refuse ta proposition de ballade* bloque toute possibilité de discussion autour de l'argument du mauvais temps comme bonne ou mauvaise raison de ne pas vouloir se balader.

Reste à expliciter dans notre cadre la manière dont on représente la différence de force associée aux propositions *r* et *non-r* qui fonde la divergence de fonctionnement entre *mais* et celui des adverbes analysés.

#### Une remarque pour conclure

Il est clair que la contribution apportée à ce recueil d'hommage est encore loin de répondre à la question qui sert de titre à l'article. Les mots du discours restent une catégorie aux contours flous, mais sur les traces de Ducrot, nous avons proposé de faire ressortir des propriétés sémantiques stables pour certains d'entre eux, propriétés à partir desquelles il est possible de mieux cerner ce que signifie leur fonctionnement de connecteur dans le discours.

#### NOTES

<sup>1</sup> Je remercie Olga Inkova Manzotti pour ses commentaires judicieux.

<sup>2</sup> La valeur floue de la notion de connecteur est relevée dans plusieurs articles récents sur le sujet. Anscombe prend le soin de préciser, en utilisant le terme de *particule* pour désigner les adverbes *surtout* et *particulièrement*, que cette étiquette est prise dans un sens totalement intuitif de même que le sont les termes de *connecteur* ou de *modalité discursive* (cf. Anscombe 2001, p.1, note 1). Dans le même recueil consacré aux connecteurs et aux particules modales, l'article de Pons interroge ce qui fonde la classe des connecteurs: «But where does the basis lie for this new word class, called connectives? It is not in their grammatical, but in their functional or pragmatic behaviour. Hence, the basis of the categorization process seems to rest on functional grounds.» (Pons 2001: 228-229).

<sup>3</sup> Les contraintes relatives à la récupération d'informations sont en fait plus complexes que cela. Les connecteurs sont non seulement sensibles au fait que les informations sont ou non fournies par des énoncés, mais aussi à la manière dont les informations sont accessibles quand elles sont fournies à partir d'énoncés. Ce dernier cas est traité dans le cadre du phénomène d'accommodation décrit par (Lewis 1979). Lewis introduit cette notion pour rendre compte des cas où un énoncé nécessite la prise en compte d'un présupposé non présent jusque là dans le discours pour pouvoir être interprété. Schwenter met en relief les contraintes que les particules additives de l'espagnol posent sur la possibilité de récupérer par accommodation la proposition qui sert de source à l'«addition», en montrant que selon le discours qui précède certaines proposition peuvent être récupérées alors que d'autres non (cf. Schwenter 2001). Ces contraintes sont également étudiées avec des conjonctions à nuance causale, conditionnelle ou finale. Dans (Rossari 2001), j'examine des configurations qui rendent manifeste la différence de sensibilité des conjonctions *donc*, *dans ce cas* et *comme ça* quant à la possibilité de prendre comme antécédent une proposition accommodée.

<sup>4</sup> C'est moi qui souligne.

<sup>5</sup> Nous verrons par la suite que toute une classe d'adverbes pose ce rapport de la même manière que le fait *en réalité*. Le fonctionnement discursif de connecteur de cette classe d'adverbes est étudié dans (Rossari 1994).

<sup>6</sup> L'analyse d'Anscombe à propos de la combinaison impossible de *mais* et *particulièrement* conforte la nôtre à propos de la différence entre *mais* et *quoi qu'il en soit*. Anscombe attribue à *particulièrement* un rôle disqualifiant pour l'argument qui sert de source à l'enchaînement, alors que *mais* indique que cet argument est pris en compte. (cf. Anscombe 2001: 16).

<sup>7</sup> Je remercie Marion Carel de m'avoir suggéré cet exemple.

**Références**

- Anscombe J.C. (2001): «*Surtout et particulièrement: Le traitement des particules pragmatiques dans le cadre de la théorie des stéréotypes*», *Quaderns de Filologia, Estudis Linguistics IV*, 1-22.
- Anscombe J.C. et Ducrot O. (1977): «*Deux mais en français*», *Lingua 43*, 23-40.
- Bally Ch. (1944): *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, chap. 2.
- Berrendonner A. (1983): «*Connecteurs pragmatiques et anaphores*», *Cahiers de linguistique française 5*, 215-246.
- Berrendonner A. (1990): «*Pour une macro-syntaxe*», *Travaux de linguistique 21*, 25-36.
- Ducrot O. (1972): *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Ducrot O. et al. (1980): *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Greenbaum S. (1969): *Studies in English Adverbial Usage*, London, Longman.
- Lewis, D. (1979). «*Scorekeeping in a language game*», *Journal of Philosophical Logic 8*, 339-359.
- Molinier Ch. et Levrier F. (2000): *Grammaire des adverbes*, Genève, Droz.
- Pons Borderia, S. (2001): «*Connectives Discourse Markers. An Overview*», *Quaderns de Filologia, Estudis Linguistics IV*, 219-242.
- Rossari C. (1994): *Les opérations de reformulation*, Berne, Lang, 1997 2<sup>ème</sup> éd.
- Rossari C. (2000): *Connecteurs et relations de discours: des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Rossari C. (2001): «*Les enjeux d'une étude des contraintes imposées par les marques relationnelles*», in: H. Jansen & E. Strudsholm (eds). *Volume in onore di Gunver Skytte*, Etudes Romanes, Copenhague, Museum Tusulanums Forlag.
- Roulet E. et al. (1985): *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- Roulet E. (1987): «*Complétude interactive et connecteurs reformulatifs*», *Cahiers de linguistique française 8*, 111-140.
- Roulet E., Fillietaz L. et Grobet A. (2001): *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- Schwenter S. (2001): «*Additive Particles and the Construction of Context*», *Quaderns de Filologia, Estudis Linguistics IV*, 245-261.
- Veltmann F. (1996): «*Defaults in update semantics*», *Journal of Philosophical Logic 25:3*, 221-261.